Cinquante-sixième année. - N ° 223 A Jeudi 17 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1095

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

804 840 742 RCS Lyon.
VALBARA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 23000.00 EUR.
Adresse : 2/4, Avenue Des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au traité d'apport partiel d'actif Pour la Société Apporteuse : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : VALEST la forme : Société Anonyme l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 2/4 avenue des Canuts 69120 VAULX-EN-VELIN le montant du capital : 824.544 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 410 302 954 RCS LYON Pour la Société Bénéficiaire : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : VALBARA la forme : Société par Actions Simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 2/4 avenue des Canuts 69120 VAULX-EN-VELIN le montant du capital : 23.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 804 840 742 RCS LYON Apport de Branche d'activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets non dangereux. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Actif apporté : 29 092 767 euros Passif : 18 451 546 euros Montant net de l'Apport : 10 641 221 euros Rapport d'échange : Au regard de la valorisation de la Société Bénéficiaire , il est attribué à la Société Apporteuse 549 484 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, à créer par la Société Bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital d'une somme de 5 494 840 euros. Le montant prévu de la Prime d'Apport : 5 146 381 euros La date du projet commun de fusion ou de scission : 14 novembre 2022 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: le 14 novembre 2022, au registre du commerce et des sociétés de Lyon pour la société apporteuse et la société bénéficiaire..